



Invitée par l'Assemblée du Collège de France,
sur proposition de la Pr. **Samantha BESSON**.

Sayaka OKI

PROFESSEURE D'HISTOIRE DES SCIENCES
ET DE L'ÉDUCATION À L'UNIVERSITÉ DE TOKYO

Conférence

13 mars 2024

L'institutionnalisation française de la liberté académique et sa transmission historique à l'époque moderne

Salle 2, Site Marcellin Berthelot – de 17h à 18h

Dans la recherche historique sur le concept de la liberté académique en général, l'histoire des universités germanophones occupe une place privilégiée. Cette conférence démontre que l'histoire des académies et des sociétés savantes, en particulier celle de la France, constitue un angle d'approche enrichissant pour une meilleure compréhension du processus de conceptualisation de la liberté académique institutionnelle. Une de ses formes les plus pures a émergé chez Condorcet dans son projet d'une « société nationale des sciences et des arts » dans les années 1790. Il y envisage en effet une autonomie totale dans le choix des membres de cette société et un financement public garantissant la liberté des activités savantes.

La conférence comporte trois parties. La première retrace le processus d'institutionnalisation de la liberté académique en tant que tentative de transfert culturel des pratiques de la République des Lettres aux institutions royales. Plusieurs trains de négociation ont eu lieu sur la marge de la liberté dont pouvaient jouir les savants financés par l'État sous l'Ancien Régime. La deuxième partie de la conférence se penche sur l'émergence de l'idéal français d'une académie nationale et indépendante à l'époque révolutionnaire, ainsi que sur les difficultés rencontrées pour sa concrétisation, contrastant avec le modèle autofinancé développé notamment dans les pays anglo-saxons. La troisième partie porte sur la transmission des pratiques liées à la liberté académique institutionnelle à travers la mondialisation des réseaux académiques, en prenant comme exemple l'établissement d'une académie nationale au Japon dans la dernière moitié du XIXe siècle. Il semble s'agir de la première tentative aboutie d'importation d'une académie occidentale dans une région non colonisée et culturellement éloignée de l'Occident, suite à quelques essais antérieurs de nature plus précaire ailleurs. Les acteurs impliqués dans ce processus concevaient la liberté académique de manières différentes sous l'influence des modèles français, allemands et américains, tout en les réinterprétant par référence à une base culturelle japonaise.

Image : Henri Testelin, Établissement de l'Académie des sciences et fondation de l'Observatoire, 1666. Carton de tapisserie pour «L'Histoire du roi» (non réalisé).